les Amis d'Oricourt

sauvegarde et promotion du château médiéval

1, rue Nicolas Rolin
70110 Oricourt

web
www.oricourt.com

tel
03 84 78 74 35

courriel
chateau@oricourt.com

bulletin n° 12 janvier 2009

Agenda

Assemblée Générale

vendredi 30 janvier à 19 heures au château d'Oricourt

Cet avis tient lieu de convocation. Aucun autre courrier ne sera expédié.

Pour une meilleure organisation de cette soirée, merci de nous signaler votre présence (même quelques heures avant). La salle sera chauffée, mais prévoyez des vêtements chauds.

Chantiers dominicaux

tous les premiers dimanches de chaque mois, à partir de 9h, soit :

le 1er février, le 1er mars, le 5 avril, le 3 mai et le 7 juin 2009.

Tout adhérent y est le bienvenu.

Journées Médiévales

samedi 4 et dimanche 5 Juillet

Journées Européennes du Patrimoine

samedi 19 et dimanche 20 septembre

Plus de détails sur le contenu des animations de l'été dans le n°13 de juin, ou prochainement sur le site *www.oricourt.com*.

Éditorial

hier et aujourd'hui

Pourquoi investir en temps et en argent dans le sauvetage, la renaissance, la récupération du château d'Oricourt ? Peu importe, le résultat est là et le château d'Oricourt est aussi là. Mais c'est quoi le château d'Oricourt ? C'est le témoignage de ce que nos ancêtres savaient ou pouvaient faire il y a moins de trente générations. Au XIIe siècle, ils aimaient, souffraient, désiraient, avaient faim, mais aussi ils bâtissaient. Notre région était riche en pierre et en minerais de fer ; alors ils se firent forgerons pour avoir des outils qui seraient invendables à notre époque et ils ouvrirent des carrières pour trouver les moellons qu'ils taillèrent au mieux. Ils firent cela, non pas pour nous porter un témoignage, mais parce qu'ils voulaient, avec ou sans sous-sous-SMIC, survivre eux, leurs femmes, leurs enfants, leurs parents et tous ceux dont la vie dépendait de leur travail.

Alors, nous qui avons la chance de vivre une époque exceptionnelle (l'accélération de l'histoire, c'est sans doute vrai), qui vivons deux fois plus longtemps et qui travaillons deux fois moins qu'eux, et qui construisons en acier, en verre, en béton banché, en PVC, en parpaing des bâtiments avec de la pierre qui n'est que parement, pensons que ce que nous bâtissons est sans doute aussi périssable que les châteaux médiévaux.

Dans cent ou deux cents ans, ceux d'après (je ne dis pas *"nos enfants"*, c'est trop facile), quand ils regarderont le vieux Beaubourg, diront : *"Comment ont-ils fait cela ?"* Et il y aura une "Association des Amis du Pompidou de Beaubourg" qui oeuvrera pour préserver ce témoignage de la fin du XXe siècle.

L'édification du château d'Oricourt commence au XIIe siècle, au milieu de cette période que nous appelons Moyen Âge ; l'Église domine la société depuis que, par l'Édit de Milan en 1313, l'Empereur romain Caius Flavius Valerius Aurelius Constantinus, ou Constantin Ier le Grand pour les intimes, a reconnu le Christianisme comme religion d'État. Pendant plus de mil ans (le Moyen Âge ?) elle s'est partagée le pouvoir avec les rois et la noblesse féodale. Le reste de la population (les manants et la bourgeoisie commerçante, soit 95 % du peuple) vivait chichement, si ce n'est misérablement. Souvent victime de famines, de guerres et d'épidémies meurtrières, elle n'avait certainement ni le temps ni les moyens d'avoir des vêtements riches et colorés, des armes rutilantes (inoxydables ?), comme on nous le montre dans les fêtes médiévales, si fréquentes de nos jours. Le plus souvent, cette population n'avait pas le temps d'être heureuse.

Le monde médiéval et le monde moderne ont peu de chose en commun. Ce qui peut encore les réunir, c'est qu'ils sont chacun un moment de l'aventure humaine. Alors, à une époque où l'avenir à peine pressenti est déjà du passé, sachons reconnaître dans le château d'Oricourt un témoignage, une halte dans notre histoire. On y trouve de quoi rêver et le rêve peut être parfois de la poésie.

Bernard Nessi

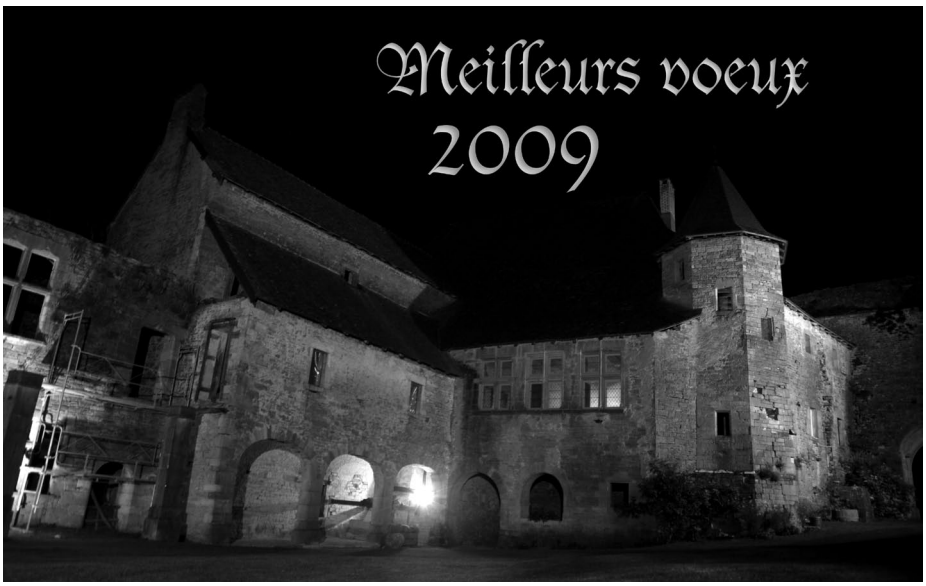

La ferme du château d'Oricourt

De nos jours, le château d'Oricourt conserve encore des fortifications vieilles de neuf siècles. Symbolisant une puissance militaire passée, ces dernières délimitent un espace clos d'une contenance d'environ 44 ares. Près de la moitié de cette étendue forme la basse-cour, jadis principalement réservée à l'activité agricole. Importante, celle-ci fut vraisemblablement présente dès l'existence du site mais son Histoire nous reste actuellement inconnue avant la fin du XVII[e] siècle. Pendant la majeure partie du XVIII[e] siècle, le seigneur d'Oricourt laissait, sous charges et conditions, à titre de bail à ferme dont la durée était déterminée sa *"terre et seigneurie d'Oricourt, Oppenans et dépendances"* à un fermier (selon les textes, on parlait aussi d'amodiateur). Celui-ci en prenait la jouissance moyennant le montant du fermage c'est-à-dire un loyer annuel fixe. Apparemment doté d'un rôle important, il dirigeait en 1781 une ferme comportant essentiellement près de 1300 *quartes*[1] de terres labourables situées sur Oricourt, Oppenans, Montjustin et Aillevans ainsi que des prés d'une quantité approximativement égale à 300 chariots et environ 40 *ouvrées*[2] de vignes à Montjustin. À cette date, l'ancien château-fort d'Oricourt concentrait *"greniers vastes, caves, corps de grangeages et écuries considérables, cour antérieure et intérieure, four, puits abondant, aisances et dépendances"* constituant l'appareil agricole mais aussi un *"grand logement"* où résidait le fermier. Ce dernier disposait également des environs du château tels les fossés en partie plantés de noyers, deux vergers, deux jardins potagers et le colombier à pied où vivaient près de 300 pigeons. Par ailleurs, il jouissait aussi de quelques droits seigneuriaux comme des redevances (cens, corvées et autres), le droit de pêche dans la *"rivière du Lozun fluant sur le territoire d'Oppenans"*. En revanche, le seigneur se réservait outre l'administration de ses forêts, certains droits comme celui de chasser. Malgré la Révolution et la chute de la féodalité, le marquis *François-Gabriel de Chappuis*[3] conservait la quasi-totalité de ses propriétés foncières composant l'ancienne seigneurie d'Oricourt. Cela fut alors favorable à la continuité de la ferme dont le principe du fermage persista jusqu'en 1932. Au XIX[e] siècle, l'ancienne seigneurie était partagée en deux domaines principaux à savoir ceux d'Oricourt et d'Oppenans.

En 1708, Jean Barbier, d'Oricourt, était cité *"admodiateur"* d'Anne-Claude de Crosey, douairière de Claude-François de Cordemoy, seigneur d'Oricourt. En 1725, Gérard Gamet, de Villersexel, était *"admodiateur des terres et seigneuries d'Oricour"*. En 1734, Claude-Etienne Beauprêtre exerçait depuis peu la responsabilité de fermier. Vers le milieu du XVIII[e] siècle, Jean-Baptiste *Renaud*[4], d'Aillevans, occupait la même fonction. A l'église de Montjustin, le 5 septembre 1757, eut lieu le baptême de sa fille Anne-Claude-Pélage Renaud dont le parrain fut le seigneur d'Oricourt, Claude-Pélage de Cordemoy alors âgé de 74 ans. Cela semble montrer des liens entre le seigneur et son fermier. Après un bail à ferme signé avec le marquis de Chappuis, Joseph Renaud, fils du précédent, devint en 1782 le nouveau locataire de la seigneurie mais la mort le frappa le 22 juillet 1784 à l'âge de 34 ans. Pendant la période révolutionnaire et le début du Premier Empire, Claude-Donat Bureaux dirigeait la ferme. Son départ propulsa Etienne-Joseph Roussel à la tête du domaine d'Oricourt. En 1830, son successeur, Claude-Etienne Bellotte, d'Auxon, était à la tête d'un troupeau assez considérable comprenant au moins : 150 moutons, 15 cochons, 3 chèvres, 12 boeufs de charrue, 6 vaches, 6 chevaux et 16 tant bouvassons, génisses que juments. À cette époque, le marquis Marie-Gabriel de Chappuis-Rozières possédait encore près de 37% des propriétés foncières oricourtoises. Enfin, à la fin du XIXe siècle et au début du XX[e] siècle, Joseph Roussy, Joseph Laurency et Flavien Cornevaux furent successivement les derniers fermiers d'un domaine en déclin progressif. Au printemps 1932, le vicomte Alphonse de Grivel vendit en plusieurs lots son domaine dit *"La Ferme du Château d'Oricourt"* qui ne contenait désormais plus qu'environ 87 hectares répartis sur les territoires d'Oricourt et de Montjustin. Il mit fin non seulement au fermage mais aussi à l'influence aristocratique sur Oricourt. L'acquéreur du château, Joseph Cornevaux, fils de Flavien et grand-père de l'actuel propriétaire, devint donc châtelain mais propriétaire cultivateur d'une exploitation de taille plus modeste.

Étienne-Joseph Roussel, fermier et maire d'Oricourt au début du XIX[e] siècle

Entre 1807 et 1809, le domaine d'Oricourt appartenait encore aux anciens seigneur et dame d'Oricourt, le marquis François-Gabriel de Chappuis-Rozières et son épouse Jeanne-Claude de Cordemoy. En remplacement de Claude-Donat Bureaux, ces deux derniers décidèrent de bailler à ferme leur patrimoine à Etienne-Joseph Roussel, laboureur vivant à *Noroy-le-Bourg*[5].

Né du mariage de Jean-Baptiste Roussel et de Barbe Philippe, Etienne-Joseph fut baptisé à Noroy le 1[er] novembre 1761. À la mairie de Noroy, le 21 avril 1793, il épousa Anne-Françoise Cardot de cinq ans sa cadette. De cette union naquirent quatre fils à savoir : Bonaventure en 1794, Etienne-Louis-François en 1795, Jean-Etienne-Victor en 1803 et Pierre-Alexandre en 1807. Quelques temps après la naissance de ce dernier, la famille quitta momentanément Noroy afin de s'installer à Oricourt.

En plus de diriger la ferme, Etienne-Joseph prit part aux affaires municipales. En 1819, il fut élu maire du village. Tout comme Claude-Donat Bureaux, il cumula les rôles de fermier et de maire de la commune. Sous son impulsion, le 10 mai 1821, le conseil municipal alloua par délibération des sommes à ceux qui avaient *"perdu et fourni"* à la décharge de la commune pour le compte des troupes alliées venues envahir la région en 1814 et 1815. Bien que l'affaire fut ouverte auparavant, il fallut attendre que la commune vende une portion de son quart de réserve dit le *"Bois des Corneilles"* le 14 septembre 1820 afin d'être en capacité de s'acquitter de ces dettes. Ainsi, les *"pertes et fournitures de guerre"* concernant le Sieur Roussel furent estimées à 769 francs comprenant des objets notamment trois chariots et demi, un cheval, un boeuf et demi, un cochon, une vache ainsi que divers sommes payées. Parmi d'autres délibérations

1 *Une quarte correspond à environ 10 ares.*

2 *Une ouvrée correspond à une demi quarte soit environ 5 ares.*

3 *Seigneur d'Oricourt, le marquis François-Gabriel de Chappuis (1736-1814) était aussi seigneur de Rosières, Mont-le-Vernois, Pontcey, Magny-les-Jussey, Vellefaux et autres lieux, président à mortier au parlement de Besançon. Souvent associé à la seigneurie de Rosières, le patronyme De Chappuis donna naissance à des dérivés : Chapuis de Rosières, De Chappuis-Rozières... Par ailleurs, pendant la période révolutionnaire, le marquis de Chappuis fut notamment appelé le "Citoyen Chappuis dit Rozières".*

4 *Renaud s'écrit aussi Regnaud.*

5 *Selon le Nouveau dictionnaire des communes de la Haute-Saône (SALSA, 1969-1974), Noroy-le-Bourg s'appelait "Noroy-l'Archevêque" du XVI[e] au XVIII[e] siècle et vers le milieu de la Révolution, "Noroy-le-Bois". Le toponyme "Noroy-le-Bourg" est en vigueur depuis 1795 sauf de 1814 à 1831 où l'ancien nom de "Noroy-l'Archevêque" fut repris.*

prises par le conseil municipal à l'époque où Etienne-Joseph fut maire, une se rapporta à un événement national. En effet, en 1823, le conseil municipal participa financièrement à la souscription publique qui permit au gouvernement français d'acquérir le château de Chambord dans le but de l'offrir au duc de Bordeaux, petit-neveu du roi Louis XVIII. Le maire était semble-t-il royaliste puisqu'il y souligna *"l'attachement que l'on devait avoir pour les monarques français"* et que *"l'intention de tous bon français devait participer à cette acquisition"*. Son passé peut le confirmer. En effet, en 1792, il était détenu dans les bâtiments nationaux de Faverney car il avait tenu des propos anti-révolutionnaires et étant capitaine dans la Garde nationale, il fit évader le seigneur de Colombe poursuivi comme aristocrate.

Joseph Cornevaux dans un pré en contre-bas du château en septembre 1936

Peu de temps après que les Bourbons remontaient sur le trône de France, le vieux marquis de Chappuis-Rozières rendit l'âme à Besançon, sa ville natale, le 30 juin 1814. Neuf ans plus tard, sa veuve le suivit dans la tombe. Le domaine d'Oricourt échut alors à leur fils aîné, le marquis Marie-Gabriel de Chappuis-Rozières, ancien colonel, chef d'état-major des Gardes nationales du Doubs et chevalier de la Légion d'honneur. En janvier 1825, le nouveau propriétaire décida de quitter temporairement sa demeure bisontine afin d'établir domicile réel en son château d'Oricourt, choix motivé *"pour sa santé et pour y surveillier ses proprietés"*. Il partagea ce séjour avec sa concubine Anne Geury, native de Nancy. A la mairie d'Oricourt, le 10 novembre 1825, Marie-Gabriel et Anne respectivement âgés de 62 ans et 36 ans se présentèrent devant Etienne-Joseph Roussel qui dans ses fonctions d'officier de l'état civil les unit par le mariage. Par la même occasion, les époux légitimèrent leur fils naturel Florent-Jean-Gabriel de Chappuis-Rozières surnommé Alphonse qui, onze ans auparavant, avait déjà été reconnu par son père dans son acte de naissance. Fils unique du marquis, cet enfant devint de droit seul héritier des biens et titres paternels. Ces actes officiels passés en mairie d'Oricourt laissent supposer que le châtelain éprouvait de l'estime pour son fermier. Comment, à cette époque, cet amour et cet enfant né hors mariage étaient-ils perçus chez les nobles et les gens du peuple ? Ces noces paraissent avoir été célébrées volontairement dans la discrétion à l'écart de l'aristocratie bisontine comme pourrait le prouver la désignation des témoins issus des couches populaires oricourtoises tels Pierre Renaud, Jean-Baptiste Pion, Joseph Péquignot et Joseph Démoly. Aucun parent des époux ne fut apparemment présent au mariage sauf un de leurs amis, le chevalier Péridiez, de Besançon.

Le fermier eut la douleur de subir la mort accidentelle de son dernier fils, Pierre-Alexandre, survenue à Oricourt le 20 février 1826. Malgré cela, bien qu'âgé de 65 ans, il songea à briguer un nouveau mandat de maire. Le 19 mars suivant, il succéda à lui-même. A la fin de l'année 1827, il se démit de ses fonctions de maire et de fermier puisqu'il choisit de quitter Oricourt pour diriger, à Montjustin, la ferme du baron de ce lieu et du marquis de Vaulchier. Ainsi, à la mairie, Joseph Vesin enfila le costume de premier magistrat municipal tandis qu'à la ferme, Claude-Etienne Bellotte se vit confier les rênes de l'exploitation.

Après avoir quitté Oricourt, des ennuis provenant de cette commune poursuivirent le Sieur Roussel, ancien maire. Celui-ci fit l'objet de plaintes et griefs de la part du conseil municipal et d'autres habitants de la commune par pétition adressée le 30 janvier 1828. Il lui fut alors reproché de s'être fait attribuer la fameuse somme pour *"pertes et fournitures de guerre"* et celle de 1200 francs pour *"pillage"*. Le Sieur Roussel aurait commis ces actes en profitant de l'ignorance des membres du conseil municipal pour *"tromper leur bonne foi en les faisant souscrire à son injuste demande et leur la faire passer en dépense au receveur municipal"*. Suite à une délibération du conseil municipal du 14 mai 1829, le Sieur Vesin, nouveau maire, fut autorisé à pousser plaintes et griefs devant les autorités supérieures afin de traduire le Sieur Roussel devant les tribunaux et par ce moyen réclamer frais, dommages et intérêts.

Pendant les dernières années de sa vie, Etienne-Joseph se retira à Noroy, son bourg natal, où il vécut de ses rentes. Devenu veuf d'Anne-Françoise Cardot le 30 mars 1840, il trépassa à son tour le 28 mai 1841 à près de 80 ans.

Bien qu'ayant vécu près de deux décennies à Oricourt, aucun membre de la famille Roussel n'envisagea d'y vivre à nouveau et d'y fonder un ménage. Cependant, non loin d'Oricourt, le troisième fils d'Etienne-Joseph, Jean-Etienne-Victor vécut jusqu'à son décès en 1865 dans la ferme isolée de Montessus située sur le territoire de Montjustin. Henri Roussel, petit-fils de ce dernier, y demeurait encore à l'aube du XX^{e} siècle.

Les bâtiments d'exploitation

En entrant dans la basse-cour, nous découvrons un imposant bâtiment d'exploitation. Il s'agit d'une *"grangerie"* reconstruite en 1867, après incendie, par le vicomte Hippolyte de Grivel qui y fit même graver ses armes au-dessus du portail central. Du point de vue de la superficie et de la disposition intérieure, peu de différences séparent le nouveau bâtiment de l'ancien. En 1734, l'ancienne construction comportait des *"escuries à voutte"* et la grange où l'on battait le blé sur le plancher. Actuellement, de l'ancienne *"grangerie"* subsistent encore quatre petites pièces voûtées, situées côté gauche, dont les origines peuvent être médiévales, de même que côté village, un chemin de ronde et un parapet percé de meurtrières sont restés intacts.

En face de cette *"grangerie"*, se situent les écuries dont l'érection remonte au XV^{e} siècle. Partiellement remaniées au XVIII^{e} siècle, s'y trouve encore un sol pavé. En 1734, attestée comme *"ancienne escurie"*, elle était couverte d'environ 6000 à 7000 *ancelles*[6]. Bien qu'ayant pendant une longue période abritée des chevaux, elle fut plus tard convertie en bergerie. En 1830, l'élevage de moutons constituait une part importante de l'activité agricole. Tout comme la *"grangerie"*, l'ancienne écurie préserve sous son toit un chemin de ronde muni d'un parapet.

Étienne Cornevaux

sources

- Archives départementales de la Haute-Saône et du Doubs
- Archives familiales

6 Tuiles confectionnées en bois.

La vie de château

La fin d'année étant propice aux bilans et aux projets, c'est donc l'occasion de vous présenter un catalogue des réalisations 2008 et des chantiers prévus pour 2009. Une grande partie des travaux prévus a pu être réalisée. Seule, la consolidation du refend du logis Rolin sera effectuée au printemps.

Travaux 2008

- **La chapelle**

  Monsieur Richard Duplat, Architecte en Chef des Monuments Historiques, a effectué les premiers relevés en avril dernier. En août, monsieur Stéphane Guyot, archéologue, a procédé à des sondages au sol et a relevé et analysé les élévations. Sur la base de ces analyses, monsieur Duplat devrait nous faire parvenir très prochainement le document définitif de l'étude préalable. Un premier document, provisoire, conforte notre idée de départ, à savoir la réouverture d'une ancienne porte d'entrée accessible par un perron de pierre au pied du contrefort et la mise en œuvre d'un sol de terre cuite au niveau des quelques carreaux encore en place. Dès réception du document définitif, nous pourrons alors présenter un projet de travaux à la conservation régionale. Les grandes lignes de ce projet et quelques croquis seront publiés dans le numéro de l'été.

- **Le logis Rolin**

  Aux endroits où la voûte de la grande cuisine exerce les plus grandes forces, des carottages ont été effectués par une entreprise spécialisée avant pose des tirants dans l'épaisseur du mur entre la grande cuisine et le logis Rolin sur une longueur d'environ 7 mètres. Pour cette intervention, le mémoire de Monsieur Gérard s'élève, comme prévu, à 8 682,65 € TTC.

Carottage pour la pose des tirants, coté nord

Coté cour, platine et extrémité tirant, avant reprise maçonnerie

  Faute de temps, la consolidation du refend de ce logis n'a pu être réalisée cet été. L'énorme trou, certainement du à l'arrachement volontaire des cheminées, sera maçonné d'ici le printemps et permettra l'intervention de l'entreprise pour la protection de la partie haute.

- **Le four seigneurial : Couverture**

  Du 15 au 25 juillet, lors du chantier d'été, charpente et couverture, en très mauvais état, ont été déposés. Les têtes de mur ont été consolidés et le mur pignon surélevé pour retrouver la pente d'origine. Une ferme de chêne a été tracée et assemblée sur site, avec l'aide précieuse de Guy Bon (et Annie) pour supporter les pannes côté souche de cheminée. La nouvelle couverture de petites tuiles de récupération a été mise en œuvre suivant projet et prescriptions et conseils des services de la Conservation régionale des Monuments Historiques (débords d'égout, traitement des rives et de la faîtière, etc.). Le nouveau

Avant travaux

Après travaux

toit couvre maintenant l'ensemble du bâtiment. L'égout a été traité en fonction de la gouttière angulaire en bois remise en place sur les corbeaux au dessus de la porte de l'étage.

- **Le four seigneurial : Aménagement intérieur**

Restitution de la voûte du four

  La salle des fours a retrouvé sa cheminée monumentale. Le chantier a été confié à monsieur Bruno Gérard, qui a réalisé un travail remarquable. Le sommier cassé a été réparé et consolidé. Un seul voussoir encore présent sur le lieu a pu être replacé. Les autres ont été taillés à l'identique dans un calcaire de Bourgogne (Corton). Après la pose de ces éléments sur un coffrage, un gros travail de maçonnerie a permis de raccorder la hotte au conduit encore existant.

- **Chantiers dominicaux**

  Depuis le début de l'année, chaque premier dimanche du mois, des chantiers ont permis de construire un enclos plus important pour les biquettes.

  De gros travaux de débroussaillage ont permis la mise en valeur de la façade nord. Un circuit en cours d'aménagement, sera accessible aux visiteurs dès l'été pour faire le tour du château par l'extérieur des fossés en passant par *"la cuve"*.

Logis nord, après enlèvement du lierre

  Le lierre a été arraché sur le logis nord-ouest et nous avons pu redécouvrir cette superbe façade avec ses latrines et sa fenêtre géminée. Le sol du colombier a été restauré pour un accès plus confortable des visiteurs.

Baie géminée

- **Mécénat**

  La SARL Bruno Gérard a effectué bénévolement une semaine de travail au château d'Oricourt au début de l'année. Comme relaté dans le numéro précédent, de gros travaux de maçonnerie et consolidation ont pu être réalisés. Encore merci !

  Une délégation du rotary club de Vesoul lors d'une visite l'été dernier a pu voir les travaux auxquels ils ont participé financièrement (tourelle).

Tous les travaux réalisés en 2008 par des entreprises ont été agréés et subventionnés par la DRAC. Des dossiers de demande d'aide ont également été déposés au Conseil Régional et au Conseil Général.

Projets 2009

Nous envisageons de consolider une nouvelle tranche de courtine entre la tourelle et la tour du fond. Un dossier a été récemment déposé à la DRAC. Le devis de ces travaux s'élève à 71 086 €. Concernant l'ouverture de la chapelle, nous attendons l'étude définitive pour proposer un projet de travaux à la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Ouverture au public et animations

- **La monographie *"le château d'Oricourt"***, publiée en septembre 2007, est toujours disponible à la boutique du château (22 €).
- **La 7e édition du guide touristique *"la Route des Communes"*** est encore en kiosque. Oricourt dispose d'une double page et de la couverture.
- **La 7e édition des *"Journées Médiévales"*** aura lieu les 04 et 05 juillet 2009, avec toujours plus d'animations.
- Comme chaque année depuis 1982, Oricourt ouvrira ses portes avec des animations particulières pour **les *Journées Européennes du Patrimoine*** le 19 et le 20 septembre. L'édition 2008 a permis d'accueillir près de 500 visiteurs.
- **La revue *Moyen Âge*** publie dans son n° 68 de janvier-février 2009, un article important sur Oricourt (11 pages et plus de 30 illustrations), signé Georges Bernage, également directeur des éditions *Heimdal*.

  Cet article s'inspire du site Internet *www.oricourt.com*, d'un dossier de presse et surtout de la monographie. Cette revue étant la plus sérieuse dans ce domaine, cet article sera une vitrine importante pour Oricourt.

Jean-Pierre Cornevaux

Bilan des manifestations 2008

L'année qui s'achève est riche en enseignement parce qu'elle a concentré des événements inédits associés à des conditions météorologiques très défavorables. Le bilan est contrasté mais sur certains points, il est loin d'être décevant, au contraire.

Commençons par évoquer la fête médiévale, sixième du genre, avec un dimanche très pluvieux, situation inédite pour nous. Sa fréquentation a été moindre, bien entendu, mais tous les membres de l'association ont été étonnés par le courage des visiteurs le dimanche : en clair, beaucoup n'ont pas renoncé malgré la pluie, ce qui implique qu'il y a eu une bonne communication pour cette manifestation, mais surtout que cette dernière a désormais la notoriété suffisante pour fonctionner quelles que soient les conditions climatiques.

Le bénéfice de la fête médiévale annuelle s'élève à 4 907,29 €, contre 6 948,99 € l'année dernière. Certes l'écart est important, mais rapporté au nombre d'entrées, le chiffre atteint constitue une performance. Enfin, à quelques euros près, notons que le bénéfice 2008 est le même que le bénéfice 2005, où le soleil avait été radieux : la notoriété et ses exigences !

L'île des esclaves de Marivaux, interprétée par la compagnie Bacchus, les 13 et 14 juin 2008

D'autres événements constituaient des expériences cette année : en Juin, la représentation de l'île des esclaves de Marivaux, par la compagnie théâtrale *Bacchus* de Besançon, les visites nocturnes durant trois soirées en Août, et enfin la projection une soirée du film *Frankenstein Junior* de Mel Brooks. Sans entrer dans le détail des chiffres, il faut admettre ici que c'est la déception pour l'ensemble qui est de mise. Certes il a fait véritablement très froid en Juin comme en Août, mais la fréquentation a été anecdotique, malgré la qualité des prestations. Il faudra donc analyser les causes de ce manque d'intérêt, et surtout veiller à ne pas réitérer ce qui a fort ressemblé à de petits spectacles privés, même si ce n'était évidemment pas le but recherché. Mais encore une fois, 2008 est une année d'expériences : à nous d'en tirer les bonnes conclusions.

Au final, continuons le chemin ensemble, pour la sauvegarde et la promotion du château médiéval d'Oricourt ! Il y aura d'autres expériences délicates sans doute, d'autres cataclysmes climatiques, mais regardons depuis 2002 l'ensemble des travaux effectués avec l'ensemble des partenaires, ne regardons que cela : nous ne pouvons qu'être fiers. Aussi persévérons et renouvelons notre adhésion. Nous étions 364 membres fin 2008 à partager l'honorable dessein de la renaissance d'Oricourt.

Sylvain Morisot

"Il est de règle que l'architecture d'un édifice soit adaptée à sa destination
de telle façon que cette destination se dénonce d'elle-même au seul aspect de l'édifice. [...]
Jusqu'à Gutenberg, l'architecture est l'écriture principale, l'écriture universelle. [...]
Ainsi, durant les six mille premières années du monde [...],
l'architecture a été la grande écriture du genre humain."

Victor Hugo
Extrait de *Notre-Dame de Paris*

La galette des rois

Les origines

La galette des rois est le gâteau servi traditionnellement pour la fête religieuse de l'Épiphanie qui a lieu le 6 janvier et qui célèbre la visite des Rois mages à l'enfant Jésus.

À partir du XIe siècle, les chanoines du chapître de Besançon auraient pris l'habitude de tirer au sort leur futur "responsable" en cachant dans un pain une petite pièce d'argent. Adoptée progressivement par d'autres chapîtres, cette coutume aurait fini par se généraliser, avec quelques modifications ; en effet le "Saint Pêché" de la gourmandise aidant… Les chanoines successifs ne tardèrent pas à remplacer le pain par une brioche et quant à la pièce d'argent, elle devint pièce d'or chez les riches ou fève dans les familles pauvres[1].

Dès le XIVe siècle, le peuple s'est mis a imiter le clergé en utilisant gâteaux et fèves. La galette des rois, servie à cette occasion, est une tradition typiquement française. La galette était partagée en autant de portions que de convives, plus une. Cette portion supplémentaire, appelée *"part du Bon Dieu"* ou *"part de la Vierge"*, était destinée au premier *"pauvre"* qui se présenterait...

***La Fête des Rois*, de Jacob Jordaens (vers 1640-1645)**
Kunsthistorisches Museum, **Vienne.**

Au XVe siècle, la coutume du *"gâteau des Rois"* se popularise.

Au XVIe siècle, un différend oppose les corporations de boulangers et pâtissiers qui voulaient obtenir le monopole de la fabrication du gâteau symbolique. C'est ainsi que les boulangers inventent la fameuse galette qu'ils offraient gracieusement le jour de l'Épiphanie. Chaque galette cachait une fève. Il fut admis que celui qui la découvrait devait régaler les autres à son tour...

La fève

Elle doit son nom à la légumineuse (sorte de haricot) placée dans la galette, remplacée par une pièce d'argent, voire d'or chez les plus fortunés. En 1870 la première fève en porcelaine fait son apparition. Une fabrique de fèves, créée par Joseph Perron, est installée à Faverney en Haute-Saône. Elle est aujourd'hui leader européen.

Autrefois, la fève désignait le *"Roi du jour"* ou *"Roi de la Fève"* et celui qui l'avait reçue devait rendre la galette le dimanche suivant. Ainsi les gourmands pouvaient-ils se régaler plusieurs semaines ou la totalité du mois de janvier !

1 *Cette tradition semble pourtant s'enraciner plus profondément. En effet, pendant l'empire romain, vers la même période de l'année et pendant sept jours consécutifs, de grandes fêtes avaient lieu en l'honneur de Saturne (dieu de l'âge d'or qui apporte paix, abondance et prospérité). Au cours des saturnales, le tirage au sort accordait à un roi bouffon l'autorité suprême des maîtres et esclaves qui se retrouvaient ainsi sur pied d'égalité.*

Recette de la galette des rois feuilletée

Ingrédients

- pâte feuilletée
- 100 g de poudre d'amande
- 100 g de sucre semoule
- 1 oeuf
- 25 g de beurre
- 1 cuiller à café de vanille
- 1 cuiller à soupe de Rhum
- 2 gouttes d'extrait d'amandes
- 50 g de crème pâtissière (facultatif)

Recette

Travailler le beurre en pommade dans un saladier, le crèmer vigoureusement avec le sucre. Ajouter 1 oeuf et fouetter pour rendre l'appareil mousseux, la vanille, le Rhum, la poudre d'amande, l'extrait d'amande. Facultatif, vous pouvez rajouter 50 g de crème pâtissière à cette préparation. Préparer la dorure en mélangeant un jaune d'oeuf à un peu d'eau fraîche. Faire un petit trou au centre de la galette (pour évacuer la vapeur). Cuire 35 mn au four à 240° C (surveiller, la galette doit-être bien dorée).

Préparation du glaçage

Dans une casserole, porter à ébullition de l'eau (1 cuiller à soupe) et du sucre (1 cuiller à soupe). Dès que la galette est cuite, badigeonner délicatement avec un pinceau le dessus de la galette avec ce sirop.

Recette de galette franc-comtoise

Ingrédients

- 4 œufs
- ½ litre de lait
- 5 cuillers à soupe de sucre
- 1 sachet de sucre vanillé
- 150 g de farine
- 1 cuiller à soupe de crème
- 2 cuillers à soupe de fleur d'oranger

Recette

Préchauffez le four thermostat 6 (180°C). Faire chauffer dans une casserole, le lait additionné du sucre et du sucre vanillé. Lorsque le lait est chaud, versez la farine en une seule fois et remuez jusqu'à l'obtention d'une boule. Hors du feu, ajoutez 3 œufs, un à un en mélangeant énergiquement et terminez par le quatrième blanc d'œuf, réservez le jaune. Ajoutez la crème fraîche et l'eau de fleur d'oranger. Beurrez un moule de diamètre 26 cm environ et versez-y la préparation. Placez la fève sur un bord. Dorez la préparation à l'aide du jaune d'œuf, et réalisez des croisillons avec une fourchette. Enfournez pendant 30 à 35 minutes. La galette doit être dorée et légèrement gonflée.

Colette Cornevaux